

CENTRE D'ACTION SOCIALE DE PONT-A-MARCQ
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai, à 19 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Pont-à-Marcq, régulièrement convoqué par acte en date du dix-sept mai deux mille vingt-trois, s'est réuni en salle du Conseil de la Mairie au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Sylvain CLÉMENT, Président.

Présents : Sylvain CLÉMENT, Fernand CLAISSE, Anne-Marie DYRDA-LOYEZ, Sylvain THULLIER, Pascale DEFFRENNES, Fabrice BLONDEL, Eric LAURENT, Arlette BUSSON, Monique SOURDEAU, Thierry SINGER, Catherine STEU, Bérangère DEKERLE, Michel PÉRILLIAT.

Absents ayant donné procuration : Audrey DEMAIN a donné procuration à Anne-Marie DYRDA-LOYEZ, Lucile TYRAN a donné procuration à Eric LAURENT, Christophe BAJEUX a donné procuration à Sylvain THULLIER.

Absent sans procuration : Annick MAECKERBERGHE.

Soit 13 présents, 3 absents avec procuration et 1 absent sans procuration.

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination de deux secrétaires de séances, il s'agit de Michel PÉRILLIAT et Catherine STEU.

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 28 MARS 2023.

Monsieur Le Président, rappelle que les administrateurs ont reçu le PV avec l'ordre du jour en date du 17 mai 2023.

Les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent le procès-verbal du CA du 28 Mars 2023.

Résultat du vote : ADOPTE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme à l'original.

Fait à Pont-à-Marcq, le 23 mai 2023.

Le Président,

Sylvain CLÉMENT.

